

Les Elections Municipales

15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand-Théâtre)

CONDITIONS	ANNONCES	PUBLICITE
Par la poste, un an	10 francs	la ligne 0.50
Six mois	6 francs	— 0.30
Trois mois	4 francs	— 0.20
Departements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	5 francs	— 0.25

Les Elections Municipales DU 5 MAI 1912

A LILLE

La Municipalité Ch. Delosalle acclamée A MOULINS-LILLE

Une importante réunion à laquelle assistaient plus de cent électeurs de Moulines-Lille, a eu lieu hier soir, salle de l'Alliance. Cette réunion était présidée par M. Wauquier, conseiller municipal, entouré de MM. Binault, Brackers d'Hugo, Dambrine, Gossart, MM. Babel, Léonard Danel, Bois, Duponchelle, Gronier, Lesot, conseillers municipaux.

Tout à l'our, MM. Wauquier, Dambrine, Gronier, Léonard Danel parlèrent de l'œuvre de la municipalité sortante, tous se firent applaudir par l'auditoire.

Puis, M. Brackers d'Hugo, l'orateur populaire dans un langage clair et précis, parla de l'œuvre financière, des travaux, et cita, avec preuves à l'appui, certaines économies faites au budget.

M. Wauquier termina en demandant que chacun fasse son devoir et dimanche 5 mai, le drapeau tricolore de l'Union Républicaine Lilloise flottera pour 4 ans sur l'Hôtel-de-Ville.

Union Républicaine Lilloise. — La réunion du comité central des 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 10^e bureaux aura lieu jeudi 2 mai, à 8 heures 1/2 précises du soir, dans la salle du Nouveau-Lille, rue Léon-Gambetta, 265 (entrée rue de Chaufour).

Ordre du jour : Elections municipales du 5 mai ; Organisation des bureaux ; Annonces, scrutateurs, dépouillement, service de maladies, etc., etc.

A LOMME
GRANDE MANIFESTATION
en l'honneur
de la Municipalité sortante

A Lomme, comme partout ailleurs, du reste, il suffit de faire appel aux bonnes volontés pour qu'immédiatement elles se manifestent et avec un empressement qui est admirable. C'est ainsi qu'à dimanche dernier, tous les membres de l'Union Sociale et Patriotique, ayant été convoqués, la grande salle des fêtes de l'Estaminet Louis Falot se trouve presque comble.

Et c'est devant ce magnifique auditoire composé d'ouvriers — mais des ouvriers honnêtes — que M. Nicolle, maire sortant, jusqu'à dimanche soir seulement — prit la parole.

Il adressa d'abord tous ses remerciements à M. Charles Falot, maire de Cayngthem, qui avait bien voulu leur prendre place au bureau pour souligner davantage encore par sa présence l'importance que doit avoir les élections de dimanche prochain pour l'avenir de notre chère Patrie. Puis, en termes élogieux et des plus aimables, il présente l'œuvre accomplie par M. Florent Binault, son ami intime, ancien compagnon de plume, aujourd'hui compagnon de lutte, non plus pour se disputer les lauriers, mais pour travailler côte à côte au relèvement de la nation déchirée par la bataille de politions haineux qui se sont succédé au pouvoir depuis vingt ans.

M. Binault se lève tandis que la salle éclate en bravos et applaudit avec enthousiasme le discours de M. Nicolle. Puis, il présente à M. Binault ses hommages qui lui étaient dus il dit ce que doit être un bon administrateur municipal. Et il développe son sujet d'une façon si claire et si intelligente qu'il est tant de fois interrompu par les applaudissements et l'admiration.

Il s'attache à démontrer qu'un administrateur municipal doit être tout à la fois un homme de bien, un homme de cœur, un homme de courage, un homme de conviction, et qu'il ne doit avoir en vue que deux choses : la bonne renommée de sa commune et l'avenir du pays.

M. Binault s'excuse de ne pouvoir prolonger davantage la conférence, devant encore prendre la parole ce soir ailleurs, mais, avant de se retirer il adjure les électeurs de Lomme de remplir consciencieusement leur devoir de bons citoyens et de bons Français en allant voter, dimanche, pour la liste de la Municipalité sortante tout entière ; et qu'il n'y ait aucune rature, car c'est un vote donné aux adversaires. Il conjure les Lommains de ne pas tenter l'expérience qui a été faite à Lille, d'une municipalité radicale ou socialiste, car, dit-il, dans une ville comme Lomme, où la majorité des habitants est ouvrière, il serait très difficile, pour ne pas dire impossible de réparer tout le mal qui serait fait à votre belle commune par nos adversaires parce qu'ils ne sont avant tout que des politiciens haineux et ambitieux.

Donc, tous aux urnes. Dimanche prochain, 5 mai, à 8 heures précises, au Grand-Théâtre de Lomme, où sera dirigée une flottille de nos nouveaux nos Hôtels de Villés et aux fenêtres de nos maisons !

Tout à la fois se lève pour chanter en l'honneur du vaillant et courageux adjoint au maire de Lille, un formidable vivat, et les cris de Vive Binault le suivent jusqu'au tramway.

Mais, M. le Maire prend de nouveau la parole pour répondre en deux mots aux attaques des adversaires aux abois.

aux, auraient pu dire aussi : c'est nous qui avons payé les frais !

Mais, des cette année, dit M. Nicolle, si vous me faites l'honneur de me rendre, je vous promets de m'occuper de la voirie, c'est avant tout il me fallait les ressources nécessaires.

Mes adversaires me reprochent aussi de parler sans cesse de patriotisme ! Comment, des Français peuvent-ils me faire de pareils reproches !

Où j'aime ma Patrie par dessus tout ! Et c'est pour elle que je veux me dévouer corps et biens !

Une ovation indescriptible est faite à M. Nicolle, suivie d'une clamore retentissante de Vive Nicolle ! Et un « vivat » termine cette splendide réunion dans laquelle tous les bords battaient à l'unisson pour le succès de la liste libérale, succès qui ne fait pas de doute, et au premier tour !

A LA MADELEINE
L'Union Républicaine Madeleinoise vient de porter à la connaissance de la population, sa profession de foi. En voici les passages essentiels :

« Vous avez devant les yeux les nombreux travaux exécutés par la municipalité sortante : Pavages, aqueducs canalisations d'eau, Jardin et place publique, salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, école maternelle du Centre, les travaux battaient à l'unisson pour le succès de la liste libérale, succès qui ne fait pas de doute, et au premier tour !

Quant à l'Instruction publique, nos dévoués instituteurs et institutrices peuvent témoigner de la sympathie que l'administration municipale leur a toujours montrée.

Les ouvriers ont pu constater que les sentiments démocratiques du Conseil municipal étaient manifestés d'une façon pratique en plusieurs occasions, en particulier dans les subventions aux mutuelles, dans les secours aux réservistes, et surtout dans l'augmentation continue de la subvention au Bureau de Bienfaisance passée en quatre ans de 150 000 francs à 500 000 francs.

Les commerçants, eux, ont pu constater que, malgré toutes les dépenses nouvelles, la Municipalité a su ménager leurs ressources, grâce à une économie méthodique, et que les droits contributifs ont été fortement diminués par la réforme de la contribution mobilière.

Le nous faudra poursuivre les travaux de l'année dernière, et surtout de rendre le balayage plus régulier et plus complet.

Précipités d'améliorer l'hygiène des quartiers ouvriers, nous faciliterons l'installation de l'eau potable dans les cours et cités. La situation financière s'améliorant de plus en plus, il nous sera bientôt possible de diminuer le prix de notre eau et l'abonnement.

L'administration centrale, nous réclamons avec instance l'amélioration du service postal. Il faudra aussi qu'on nous donne enfin ce tramway de Berkem réclamé depuis si longtemps.

Sur le terrain politique, voici les principes qui nous dirigent :

Avant tout défendre la Patrie ; défendre la République ; défendre l'indépendance de tous les Français. Défendre enfin les travailleurs d'une part, contre toutes les misères qui les menacent, et d'autre part, contre les agitateurs révolutionnaires qui s'acharnent à détruire le monde du travail.

Notre programme est simple, et nous le résumons en deux mots : le bien-être de tous et la liberté de tous.

« Vive la République ! »

LISTE DE L'UNION REPUBLICAINE
MM. Victor Morel, représentant, adjoint ; Pichon, constructeur, adjoint ; Pierre Boone, négociant ; Henri Caudron, électricien ; Emile Cordonnier, boulanger ; Henri Debutche, commerçant ; Charles Deschamps-Thiriez, industriel ; Edouard Descamps-Thiriez, industriel, conseiller prud'homme ; Edouard Dewaire, menuisier ; Clovis Dufrenoy, vice-président du Bureau de Bienfaisance ; Louis Duret, directeur de l'Industrie ; Charles La Proste-Bouquoy, industriel ; René Leclair, contre-maître ; Lévin Martin, commerçant ; Léon Mignot, typographe ; Léon Ninive, coiffeur ; Georges Rivesse, négociant ; Louis Rogie, industriel ; Louis Rogie, maître-menuisier ; André Saint-Léger, industriel ; Charles Tancret, rentier ; Emile Vandenhalle, menuisier ; Paul Vermelle, propriétaire ; Gustave Vermont, employé ; Jules Vitu, propriétaire.

A ARMENTIERES
La tranquillité de la ville
Les Radicaux se vantent d'avoir assuré la tranquillité de la ville.

mois, le même meneur avec une poignée de barbouilleurs belges, empêcha tout travail en ville. Des tapades furent barbouillées et couvertes d'inscriptions anarchistes ; jamais on n'en découvrit les auteurs, et au bout de deux mois, il fallut l'intervention énergique de quelques commerçants lésés, menaçant de s'adresser à la Justice, pour que M. Chas d'arrêtât supplier le meneur de rendre un peu de calme à nos concitoyens.

M. Chas n'était pas si tendre avec ceux qui osaient honorer Jeanne d'Arc, la libératrice du territoire français.

A HOUPLINES ESCRAVES :

Les socialistes aux abois accusent les travailleurs de la liste indépendante de n'être pas libres de leurs actes.

Devant cette affirmation dont ils ne peuvent faire aucune preuve, on pourrait, par des arguments nombreux, démontrer que les esclaves sont plutôt du côté de la Sociale. Combien de fois, pendant la durée de leur mandat, n'ont-ils pas dû répondre à leurs administrés qui leur ont posé la question telle ou telle décision sans Favis du Comité.

Quel est donc ce Comité occulte qui, pendant 12 ans a donné des ordres aux élus d'Hooplaines, et à qui il fallait demander la permission avant de permettre aux citoyens de prendre connaissance des budgets de la ville, chose que la loi leur permet.

Quel est ce Comité qui empêchait les élus de la Sociale d'accorder à tout citoyen la liberté de la presse ?

A chaque injustice, à chaque coup de pied donné à la loi, les sociaux se retranchaient derrière la décision du Comité.

Ce sont eux qui ne sont pas libres de leurs actes.

Les Houplinois en ont assez d'être gouvernés par une bande d'esclaves terrorisés par quelques meneurs.

A HAZEBROUCK Serait-ce vrai ?

La « Démocratie » de M. Sangnier publie, sans commentaire ni protestation la note suivante :

« On annonce que M. l'abbé Lemire est candidat à Hazebrouck aux élections municipales de dimanche. Des affiches à son nom sont déjà posées sur les murs de la ville. »

Hier soir, mardi, nos correspondants d'Hazebrouck nous fournissent par le détail des affiches, mais nous annonçons formellement comme une certitude que M. Lemire se présenterait.

Nous voulons espérer encore que la conscience sacerdotale du député d'Hazebrouck reculera devant la révolte ouverte.

A MORBECQUE LISTE MUNICIPALE

MM. Capelle Omer, cultivateur ; Verucelle Jules, rentier ; Salomé Charles, cultivateur ; Degroote Charles, cultivateur ; Amoureux Jules, rentier ; Jules, cultivateur ; Assemant Lambert, rentier ; Huyghe-Goddaix Alexandre, cultivateur ; Bellegrin Ignace, cultivateur ; Wils Gustave, cultivateur ; Macke-Huyghe Alexandre, cultivateur ; Hermette Désiré, cultivateur ; Marex Paul, négociant.

A DOUAI « Contre-vérités »

Le Journal socialiste de Lille nous apprend enfin que ses amis sont contents de la subvention accordée à la souscription pour leur fête de la muse. Ils avaient, dit ce journal, sollicité 1500 francs. Or, leur lettre de demande ne porte pas de chiffres. Premiers contents !

Le Conseil municipal leur a accordé généralement en tout et pour tout, 200 fr. dit encore textuellement le même journal. Et le fait que cela ne représente que 1400 francs. Deuxième contre-vérité.

Sans prendre parti pour ou contre la municipalité, il était de notre devoir de signaler ces « petites erreurs ».

Question de tactique

Un de nos amis nous adresse la lettre suivante :

en leur disant : nous ne pouvons voter pour MM. Hanotte, Dumont, Baude, d'Hooghe, Godin, Limbour, Crombez, Comble, Heno, Ledoir, Maronier, Roussiez, Tailleux et Théry. Nous ne connaissons pas suffisamment MM. Belle, Chaumont et Magrez pour les apprécier.

Enfin, nous croyons que l'on peut voter pour MM. Bertin, Brégues, Collier, Deloitte, Desfontaine, Hincz-Galand, Heene, Mathurin, Plioger et Richard.

Nous ajoutons : M. Dubron peut voter également pour MM. L'oubron, Raoul et Lavoix ; ils ne se sont signalés par aucun acte de vote sectaire ; N. ne connaissons pas M. Hurtrez J.-B., nous ne pouvons l'apprécier.

Enfin, mettons en garde les libéraux, voulant, à l'absence de liste libérale, voter pour la liste socialiste tout entière, espérant de ce mal tirer un très grand bien dans quatre ans. « En donnant leur voix à ces ennemis de la religion, ils commettent un péché grave », comme le dit M. l'abbé Lemire dans son catéchisme et M. l'abbé Lemire ajoute : « Ils assumeraient tout le mal que ces élus pourraient faire à la religion dans le pays. »

A UQESNOY

Les élections se préparent dans le plus grand calme. Aucune liste de candidats n'a encore jusqu'à présent été distribuée. Un seul candidat a fait poser aujourd'hui ses affiches : c'est M. Edouard Lelen, conseiller socialiste qui est considéré par tous pour tous et réclame une équitable répartition des subsides municipaux.

A ROUBAIX Aux électeurs « conscients » de tous les partis

Par tous les moyens les socialistes s'efforcent d'induire en erreur le corps électoral, affirmant contre toute évidence que la municipalité sortante a mal géré les finances de la ville de Roubaix.

Ils ne peuvent cependant nier qu'en dix ans l'administration sortante a versé :

- Au Bureau de bienfaisance. 3.059.765 fr.
- Aux Hospices 5.848.414 fr.
- Aux Crèches 266.573 fr.
- Aux Réservistes 276.321 fr.
- Aux Mutualistes 155.373 fr.
- Pour l'envoi des enfants à la mer 255.007 fr.
- A la Caisse de chômage 20.000 fr.
- Aux Cantiers scolaires 1.233.487 fr.
- Pour distribution de vêtements 386.493 fr.

Sans compter : Pour l'hôpital la Fraternité. 3.000.000 fr. L'Hospice des Vieux-Ménages 130.000 fr.

Au total, 15 millions 500.000 francs environ ont été accordés en dix ans aux institutions de bienfaisance sociale.

Les socialistes affirment avoir, en dix ans, amorti environ dix millions. Ils ne peuvent nier que pendant une égale période de dix ans l'administration Motte a amorti 13 millions de la dette municipale, soit trois millions de plus qu'eux.

Ils ne peuvent nier qu'alors qu'ils n'ont presque rien fait, la municipalité Motte a exécuté des travaux d'utilité publique dont tous les Roubaixiens profitent.

Ils ne peuvent nier que la ville s'est transformée et embellie depuis dix ans, grâce à l'administration Motte.

Ils ne peuvent nier que le prix du gaz a été abaissé de moitié ; que le nombre de canalisations d'eau potable a considérablement augmenté ; que nombre de rues ont été pavées ; que nombre de municipalité Motte.

Les socialistes sont furieux de ce que l'administration Motte a employé l'excédent des recettes de son budget. Ils eussent préféré trouver l'argent en caisse au cas où ils seraient les maîtres.

Quelle aubaine pour eux ! Mais les électeurs ne seront pas dupes de leurs manœuvres ; ils feront bloc contre les socialistes pour assurer la réélection de la municipalité sortante.

A CROIX Pour qui voter ?

Des cinq listes en présence au premier tour de scrutin, une seule peut et doit rallier tous les suffrages de nos amis.

C'est la liste républicaine. Elle est composée d'hommes qui veulent la liberté à tous, l'égalité pour tous et la fraternité de tous.

Les candidats qui se présentent sur cette liste ne sont pas des sectaires et respectent toutes les croyances.

Plusieurs d'entre eux ont défendu la cause catholique, républicaine et sociale, avant que d'autres qui aujourd'hui se disent les seuls, les uniques défenseurs de la religion, de la République, et des ouvriers, se soient aperçus que leur égoïsme étroit, les principes républicains méconnus, et les déshérités de la vie abhorrés.

Que nos amis de Croix avant de déposer leur bulletin dans l'urne relisent les noms des candidats républicains depuis le démocrate Henri Baquet jusqu'au républicain Louis Tiberghien.

sent l'extrême utilité de cette double création. La semaine dernière encore, nous assistions à un enrôlement du quartier qui s'est terminé à midi vingt ; les assistants du Capreau sont donc rentrés chez eux à l'heure.

Si ceux qui s'obstinent à faire la sourde oreille frayaient avec le peuple, dont ils se donnent si volontiers comme les amis et les défenseurs, avaient entendu comme nous les plaintes et les murmures de toute l'assistance, ils commenceraient peut-être à comprendre leur bêtise et craindraient la revanche prochaine.

A FLERS-BREUCQ Liste de Concentration Républicaine (Section du Breucq)

MM. Cuignet Benjamin, conseiller sortant ; Lepère Louis, id. ; Picaev Désiré, id. ; Thiers Jules, id. ; Caby Arthur, trieur de laine ; Caby Jean-Baptiste, employé ; Chiffre Jean-Baptiste, teinturier ; appréteur ; Choquet Lucien, comptable ; Decroix Lucien, contre-maître ; Desmaretz Jean-Baptiste, employé ; Leplat Jean-Baptiste fils, cultivateur ; Vaudecave Léon, menuisier.

A HEM

Les électeurs auront à choisir entre trois listes :

La liste collectiviste sur laquelle figurent les conseillers socialistes sortants auxquels se sont adjoints quelques noms trop connus du chahutiers anarchistes, tous partisans du chahutiers général.

La liste radicale-socialiste ayant à sa tête l'ex-député Decroix, renié par les collectivistes, qu'il a fait entrer à la Mairie.

Enfin la liste libérale et progressiste anticollectiviste composée d'honorables et vaillants citoyens indépendants et loyaux.

Cette liste ralliera les suffrages de tous les gens d'ordre, écœurés de l'œuvre de haine et de discorde accomplie par la majorité socialiste du Conseil sortant.

LISTE REPUBLICAINE LIBERALE ET PROGRESSISTE

MM. Boussemart Pierre, comptable ; Baudin Henri, teinturier ; Leplat Désiré, négociant ; Bourgeois Henri, teinturier ; Duquesne Emile, tonnelier ; Picaev Henri, cultivateur ; Dureau Jean, négociant ; Delbergh Louis, maraicher ; Lortien Paul, menuisier ; Berthel Edmond, épicer ; Hespel Joseph-Joseph, teinturier ; Lelong Jules, employé ; Pollet Henri, cultivateur ; Mulliez Clodomir, magasinier ; Lecollet Charles, brasseur ; Gantier Arthur, teinturier ; Vanriet Alphonse, maraicher ; Delcourt Louis, jardinier ; Dufrenoy Louis, arpentier ; Droulez Henri, propriétaire.

A TOURCOING M. Dron et la « Croix »

Invité à la réunion contradictoire sur la R. P. M. Dron s'est débattu. Même chez ses amis on le lui a reproché. Ne pouvant rester en cette fâcheuse posture, il a donc tenté, dans sa conférence du Gymnase, de se réhabiliter. Par quel moyen, on s'en doute !... Cet homme a déclaré que les Républicains Proportionnalistes « avaient attiré leurs adversaires dans le traquenard » qu'était la réunion contradictoire.

Une telle affirmation ne pouvait se passer de preuve. Vous allez pouvoir apprécier une fois de plus l'homme et sa preuve.

M. Pierpont, a dit textuellement M. Dron, « a pu s'en apercevoir » (du traquenard) « dans le compte-rendu de la Croix à consacrer à cette réunion. Le public, écrit la Croix « en parlant de M. Pierpont, est vivement impressionné par cette correction bien méritée au falsificateur de documents ».

Et c'est tout. Voilà toute la preuve. Elle revient à dire : « M. Pierpont a falsifié un document, donc la réunion contradictoire était un traquenard ».

Est-ce incroyable ? Est-ce toupé d'un homme qui connaît la sottise de l'auditoire accouru de ses réunions ?

Nous ne jugeons pas. Le public le fera pour nous.

Accusé par M. Dron M. Flament se défend

Dès lundi, nous reproduisions l'accusation très précise et très grave formulée à votre égard par M. Dron, président de la Commission des affaires administratives au Conseil municipal. M. Victor Flament : Les accusés sont de ceux qui conduisent au jour d'aujourd'hui le réservoir d'air revendu, bien que le Juge d'Instruction ait conclu à un non-lieu.

L'homme qui pouvait le mieux nous expliquer les dessous de cette affaire était sans doute M. Victor Flament lui-même. Nous sommes allés l'interroger dans le Café « A l'Ange », qu'il tient actuellement Grand-Place, à Lille.

Notre interlocuteur se déclare stupéfait de l'attaque dirigée contre lui par M. Dron ; agression qui lui a pris brutalement l'improvvisé.

« Imaginez-vous ma surprise. J'apprends lundi, par les journaux que j'ai été l'objet d'une poursuite au Parquet et que le Juge d'Instruction m'a accordé un non-lieu sous condition. Or, je n'ai jamais été entendu. »

que j'ai à faire. Rien ne passe qui m'en passe... »

« Bah ! plaisantons-nous, M. Dron, qui a passé « tant de fois, ne « repassera » pas dimanche ? »

« Notre interlocuteur de répondre, avec une ironie où perce bien quelque amertume (c'est un homme de valeur, à a été passé à l'âge de vingt-cinq ans le sursis universel (sic) ».

M. Dron passe des aveux

L'affiche suivante a été placardée mardi soir :

Dans sa réunion du Gymnase, M. Dron n'a contesté l'exactitude d'aucun des documents produits par M. Vanneville concernant les marchés de Tré à Tré.

Bien plus, il a fait, au sujet de M. Victor Flament, la déclaration suivante : « Vanneville a relevé des irrégularités graves, des faits délictueux. »

« Je les regrette, ceux-là et d'autres. Je les blâme. »

Electeurs, il a fallu que nous mettions M. Dron au pied du mur pour lui arracher ces aveux.

A RONCQ

Les candidats républicains, pour toute profession de foi, se contentent de mériter sous les yeux des électeurs un tableau très clair et très loyal de leur excellente administration.

Assurés que les bons comptes font les bons amis, ils donnent les chiffres détaillés de leurs dépenses, montrant à l'évidence que, sans grever le budget de la commune, ils ont satisfait dans la plus large mesure aux bienfaits sociaux, réalisés et procurés aux déshérités le maximum possible de bien-être.

D'autre part les travaux considérables exécutés pour l'embellissement de la commune révèlent une activité intense. Notons encore que la municipalité sortante a organisé des fêtes brillantes dont la population et le petit commerce ont gardé le meilleur souvenir.

Dans le dernier et fort éloquent paragraphe de leur manifeste, les candidats républicains protestent au nom de la justice, de l'humanité, de la liberté, contre la fermeture de l'école des filles, dirigée depuis un demi-siècle, à la satisfaction reconnaissement de tous, par les Sœurs de Sainte-Thérèse.

L'affiche se termine par ce vibrant appel : « Vous voterez pour les candidats de la liste républicaine ; leur passé répond de l'avenir. Il se montrera digne de votre confiance en travaillant au bien et à la prospérité de la commune, dans la voie du progrès, de l'ordre et de l'union. »

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A ROUBAIX, de M. Robert Druenne, fils de M. le docteur Druenne. Le défunt n'était âgé que de 24 ans.

Mardi, à onze heures, en l'église Saint-Maurice-des-Champs, à LILLE, ont été célébrées les funérailles de M. M. M. lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, président du Souvenir Français.

Selon la volonté du défunt, ces funérailles ont revêtu le plus grand caractère de simplicité ; ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

Dans la nombreuse assistance on remarquait : MM. les généraux Gallet, commandant la 1^{re} division d'infanterie ; Lebas, adjoint au gouverneur de Lille ; Gendron, commandant la 1^{re} brigade de cavalerie ; le colonel Breuille, commandant le 6^e chasseurs à cheval ; le commandant d'Houdain, de l'artillerie de la place ; le colonel de Fontanges ; M. Charles Desclaux, maire de Lille ; Rémy, Pajot, conseillers municipaux ; Henri Decroix, vice-président de la Chambre de Commerce ; Nicolle, président de la Société de Géographie ; Le Goaster, inspecteur principal de la Compagnie du Nord ; Battet-Rogez ; Parenty, directeur des Tabacs ; Levé, président de la Commission historique du Nord ; Delattre, président des « Anciens Artilleurs » ; Crémont, consul de Turquie ; Legrand, consul de Serbie, etc.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est et déposé dans le caveau d'attente.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.)

Mardi, à onze heures et demie, en l'église Sainte-Catherine, à LILLE, a été célébré le mariage de M. Jean Valdelivre, fils de M. et Mme Georges Valdelivre, industriel à Lille, avec Mlle Fernande Fauchille, fille de M. Auguste Fauchille, avocat, ancien bâtonnier, et de Mme Fauchille.

Le consentement des époux a été reçu par M. le chanoine Dauchy, doyen de Sainte-Catherine, qui a prononcé une touchante allocution.

Les témoins étaient : pour la mariée, MM. Jean Fauchille, courtier, son frère, et Henri Paquin, industriel, son beau-frère ; pour le marié, MM. Georges et Pierre Valdelivre, industriels à Lille, ses frères.

La quête a été faite par Mies Brigitte Valdelivre, Germaine Deloche, Jacqueline Placaud et Denise Wallaert, accompagnées de MM. Marcel Wallaert, Daniel Delcourt, Alain Delcourt et Edmond Placaud.

Le mariage a été célébré par M. Haze, vicaire, se sont fait entendre la maîtrise sous la direction de M. Milleville, MM.

COTONS			LIVERPOOL		
MOIS	COTE	COTE	MOIS	COTE	COTE
	11 h. 30	4 h. 30		11 h. 30	4 h. 30
	précéd.	précéd.		précéd.	précéd.
Avril	5				